

**COMPTE RENDU
TEMPS PARTAGÉ AVEC LE COMLOG et COMITÉ COMTRANS
29 MARS 2022 – 11H30 à 16H**

PRÉSENTS : F. FORGET (SOFRIOLOG), D. GRAUX (CHRONOFRESH), J-P GUYOT (TELI-FRAIS), S. HOGUET (SOFRIOLOG), X. LANGLET (STEF), P. LAUNAY (SOFRIOLOG), L. MALFETTES (STEF), S. PRIEUR (STEF), P. LAHAYE (GROUPE LAHAYE), P. LAMBEC (TRANSPORTS LAMBEC), J. SAUDRAIS (ATF), L. HIGELIN (STEF), V. LELOUP (ETOILE ROUTIERE), G. SIX (SOFRIOLOG) et N. POURZAND (GXO)

Assistent à la réunion : A. PAQUETTE (LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID)

En amont du comité transport, un temps partagé avec le comité logistique s'est tenu en fin de matinée afin d'aborder certains sujets transverses :

1. RETOUR SUR LES REUNIONS DE REGIONS



Région	Date	Intervenants
NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE	JEUDI 24 FÉVRIER	Jean-Luc CATANZARO (Vice-Président délégué à la formation et à l'emploi de la Région Pays de la Loire), Karim KHETIB (Président du Syndicat National des Groupements d'employeurs)
BRETAGNE	VENDREDI 25 FÉVRIER	Olivier GAUDIN (Directeur de l'Emploi et de la Formation au Conseil Régional BRETAGNE), Yann LANCHEC (Président du groupement d'employeurs ACTIS en Bretagne)
NORD EST-REGION PARISIENNE	LUNDI 21 MARS	Valérie DEBORD (Vice-Présidente à l'Engage, Formation, Orientation et Apprentissage à la Région), Christelle LABESTE (Responsable Emploi et Formation, Chambre de Commerce et de l'Industrie)

Les délégués de région présents sont revenus brièvement sur les réunions de région qui se sont d'ores et déjà tenues en 2022 :

- Pour la réunion de région qui s'est tenue au MANS le 24 février, X. LANGLET et V. LELOUP sont revenus sur les temps forts de la journée ;
- Pour la réunion de région qui s'est tenue à RENNES le 25 février, S. PRIEUR et P. LAMBEC ont également donné les grandes lignes des échanges ;
- Enfin, pour la réunion de région à REIMS le 21 mars, bien que les participants aient été peu nombreux, F. FORGET a salué la qualité des échanges et des intervenants ;

Les comptes rendus des réunions régionales sont disponibles sur le site www.lachainelogistiqueaufroid.fr.

Il est rappelé qu'il faut **fixer les dates des réunions de région très en avance avoir un maximum de participants**. Les deux prochaines réunions de région se tiendront à AVIGNON le 4 mercredi 4 mai et à AGEN le mercredi 11 mai :



RHÔNE ALPES - SUD EST
RÉUNION DE RÉGION :
Le Froid dans vos territoires
réservée aux transporteurs et logisticiens frigorifiques, adhérents...ou non !

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID
Difficultés de recrutement, formation, attractivité,... Parlons-en !

AVIGNON
MERCREDI 4 MAI

Intervenants :
Programme :
Matin : actualités métiers
Déjeuner
Après-midi : Table Ronde

Pascal BLAIN
Directeur régional de Pôle Emploi
Thomas HUGUEN
Directeur des opérations, Association pour la Formation Transport et Logistique (ATF)

SUD OUEST
RÉUNION DE RÉGION :
Le Froid dans vos territoires
réservée aux transporteurs et logisticiens frigorifiques, adhérents...ou non !

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID
Difficultés de recrutement, besoins en formation,... Parlons-en !

AGEN
MERCREDI 11 MAI

Intervenants :
Programme :
Matin : actualités métiers
Déjeuner
Après-midi : Table Ronde

Delphine EYCHENNE
Conseillère régionale déléguée à l'Accès à l'emploi et à la sécurisation des parcours
Thomas HUGUEN
Directeur des opérations, Association pour la Formation Transport et Logistique (ATF)

2. OUTIL DE CONJONCTURE

L'USNEF avait pour habitude d'adresser à tous ses adhérents un questionnaire de conjoncture deux fois par an. Le ComLog souhaite moderniser cet outil afin de le remettre en place au sein de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID.

Il appartient au ComTrans de déterminer s'il souhaite intégrer à l'outil de conjoncture des métriques spécifiques permettant d'analyser d'une année sur l'autre l'état de santé des entreprises de transport frigorifique ou non.

P. LAMBEC explique que les entreprises de transport qui sont adhérentes à d'autres organisations professionnelles sont habituées à transmettre de nombreuses données quant à leur entreprise telles que : nombre de camions, nombre de salariés, secteurs d'activité, nombre de conducteurs au régional, au national, ... cela étant déjà suffisant.

P. LAHAYE précise qu'il est aisé de solliciter les entreprises de transport pour obtenir des informations relatives à l'entreprise, mais que le secteur du transport étant extrêmement concurrentiel et très enclin à la sous-traitance, l'analyse conjoncturelle de chacun est plus délicate.

De manière générale, aucun engouement ne se manifeste pour mettre en place un outil similaire à celui des logisticiens. Tous comprennent néanmoins l'importance pour LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID de détenir un maximum d'information permettant de parler de sa représentativité.

Il est donc conclu de moderniser l'outil de conjoncture du ComLog, sans élargissement du dispositif au ComTrans.

3. FORMATIONS INTERNES

L'USNEF avait pour habitude d'organiser tous les ans un « stage USNEF » permettant aux entreprises de logistique de dispenser à leurs salariés un stage de découverte des spécificités des métiers de la logistique frigorifique avec notamment une présentation de la Convention collective de l'USNEF.

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID s'interroge quant à l'intérêt des entreprises de transport de bénéficier d'un stage similaire et donc de travailler à l'élargissement du stage pour intégrer les spécificités du transport, avec ou sans tronc en commun transport et logistique.

L. MALFETTES précise qu'il est urgent de se décider sur ce point, car ce stage très apprécié est particulièrement attendu par certains adhérents.

P. LAMBEC salue la démarche portée par les logisticiens en notant qu'une telle idée est très intéressante. Cependant, les entreprises de transport sont principalement constituées de salariés qui travaillent en dehors des entreprises (conducteurs) à un niveau plus proche du terrain, et que ce type de stage concerne finalement une minorité de salariés du transport (encadrants, personnels administratifs ou du siège, ...). Il avait d'ailleurs lui-même fait remarquer en réunion de région que toutes les formations pouvant valoriser les spécificités des métiers du froid étaient nécessaires, dont celles plus opérationnelles pour les conducteurs. Mais il en est de même au niveau des encadrants qui peuvent ainsi découvrir les spécificités du froid par ce biais.

G. SIX partage son expérience professionnelle personnelle d'avoir travaillé dans une entreprise de logistique mais aussi dans une entreprise de transport, et d'avoir souvent constaté qu'il y avait parfois une incompréhension des contraintes professionnelles des uns et des autres. Cet exemple illustre la nécessité de partager un tronc commun de découvertes des deux métiers du froid afin de créer plus de lien, plus de compréhension et plus de partages entre les transporteurs et les logisticiens.

P. LAHAYE confirme l'intérêt de faire rencontrer les deux activités pour une meilleure compréhension mutuelle, par exemple au sein d'un temps commun lors du stage.

L. MALFETTES conclut qu'il est urgent de travailler au programme, en particulier concernant les intervenants compétents à identifier ainsi que pour l'élargissement du stage aux transporteurs avec un tronc commun aux deux métiers. Le stage doit être rétabli **au plus tard pour le 1^{er} trimestre 2023.**

Au terme de la pause déjeuner commune transport et logistique, s'est tenu le ComTrans en présence de :

P. LAHAYE, P. LAMBEC, J. SAUDRAIS, L. HIGELIN, V. LELOUP, G. SIX, N. POURZAND, D. GRAUX, V. BARRE, J-P GUYOT, L. CALARNOU (zoom)

1. PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID

A. PAQUETTE explique que LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID s'est dotée d'un projet associatif triennal intitulé « *Ambition 2024* » qui vise à déterminer les grands objectifs à atteindre sur les sujets structurants de nos professions. Cette feuille de route, portée par le Président et son Conseil d'Administration, a pour vocation d'être déclinée par les Comités Logistique et Transport.

La parole est donnée aux participants afin d'identifier les idées de travaux à mettre en œuvre par le ComTrans maintenant que le cadre général est posé par *Ambition 2024*.

Plusieurs sujets de la feuille de route sont identifiés comme étant importants pour les transporteurs:

- **ATTRACTIVITÉ :**
 - un phénomène d'intérim « structurel » met en difficulté les entreprises de transport qui sont confrontées à des salariés qui préfèrent travailler dans un cadre intérimaire plutôt que de signer des CDI. Ils y voient la possibilité de changer d'entreprise à leur convenance ainsi que plus de souplesse pouvant ainsi alterner des périodes travaillées et des périodes non-travaillées à leur convenance. Il s'agit donc d'un intérim choisi très difficile à gérer pour les entreprises de transport qui y sont confrontées ;
 - les candidatures spontanées se raréfient au profit des candidatures directes auprès des agences d'intérim, l'existence du CDI-intérim ne semble pas résoudre le problème ;
 - les demandes de stage sont en hausse, il s'agit d'un levier pour attirer dans les entreprises, tout comme la formation en alternance ;
- **GNR :**
 - la profession bénéficie d'un pied de facture gasoil imposé par la loi, mais celui-ci ne concerne pas le GNR. Aujourd'hui le pied de facture GNR est lié à la hausse de la TICPE qui est prévue le 1^{er} janvier 2023 ;
 - le Conseil d'administration de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID a évoqué le sujet récemment et va essayer de trouver une voie pour demander un pied de facture GNR légal, indépendant de la hausse de TICPE et avant la date prévue du 1^{er} janvier 2023. Le calendrier électoral, présidentielles et législatives, réduit les chances d'y parvenir, mais LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID a pris en compte la demande des transporteurs ;
- **DIGITALISATION DES PROCESS :**
 - le constat est unanime et le même depuis plus de 10 ans : trop de papiers dans nos métiers. La récupération des documents papier par les conducteurs fait perdre parfois plusieurs heures de temps de conduite. Il s'agit d'un marasme administratif.

- il devient urgent d'unifier les pratiques administratives, par exemple avec l'utilisation d'un document unique pour les palettes, alors qu'aujourd'hui plusieurs bons de couleurs différentes sont nécessaires et œuvrent à la confusion.
- la gestion administrative du papier est un frein à l'attractivité du métier de conducteur dans le transport frigorifique, ajoutant de la complexité au métier de conducteur ;
- la digitalisation des process ne passera que par une volonté commune tripartite : expéditeurs-prestataires-destinataires. Aujourd'hui, on se retrouve avec des documents dématérialisés au départ et rematérialisés à l'arrivée ce qui est une aberration écologique et économique ;
- la dématérialisation de la lettre de voiture n'est pas suffisante, il faut aussi dématérialiser le bon de livraison (BL) ;
- serait-il possible d'utiliser l'argument écologique flagrant pour forcer le passage et dépasser l'intérêt économique de ceux qui refusent le BL dématérialisé ?
- **PALETTES :**
 - récupérer les palettes est un parcours du combattant : des RDV sont donnés plus de 3 mois après la livraison pour récupérer les palettes, et ce avec des bons valables tout juste 4 mois ;
 - la gestion des palettes exaspère les chauffeurs, certains refusent même de les récupérer lorsque cela est trop compliqué et les abandonnent ;
 - la gestion des palettes est un frein à l'attractivité des conducteurs qui préfèrent s'orienter vers des postes qui ne sont pas confrontés à cette gestion telle que la benne ;
 - la récupération des palettes par le conducteur est un facteur de pénibilité physique qui est de moins en moins accepté par les salariés ;
 - l'ANIA s'inquiète à juste titre de la pénurie de conducteurs dans notre branche ;
 - le multicouche des palettes est une aberration écologique et économique, certains transportent des camions complets de palettes sur de longues distances ;
 - les prestataires dans la gestion de palettes locatives sont eux aussi en difficulté en ce moment et manquent aussi de palettes ;
 - toute la chaîne de distribution est en difficulté face à la palette ;
 - la stricte application du contrat type est une solution, l'échange palette étant une prestation annexe, mais cela ne résout pas le problème de rétention et pénurie de palettes ;
- **ZFE :**
 - les transporteurs doivent commander maintenant leurs camions pour les avoir au moment de la mise en application des principales ZFE françaises : vers quelle technologie aller ? comment faire ? quelle énergie alternative ? la conjoncture économique et la guerre en Ukraine mettent à mal toutes les premières stratégies technologiques.
 - la conjoncture ne permet pas d'affronter sereinement les enjeux des ZFE, il faut obtenir des dérogations pour pouvoir y voir plus clair, « il est urgent d'attendre ».
 - il semblerait que des dérogations pour le transport frigorifique soient prévues car les transporteurs ne sont pas équipés à temps ;
 - d'ici là, la profession doit être force de proposition, affronter avec pragmatisme et réalisme ces enjeux ;

PRIORITÉS : parmi tous ces sujets essentiels, le ComTrans souhaite en traiter 2 avec la FCD, l'ANIA, l'AUTF, et toutes autres enseignes ou acteurs nécessaires :

- Obtenir la dématérialisation des **Bon de Livraison** ;
- Obtenir de revenir à **33 palettes au sol maximum** par semi-remorque et donc réduire la surconsommation de palettes : il faut simultanément porter le sujet auprès des pouvoirs publics car aucune évolution ne sera obtenue sans une obligation réglementaire (impliquer l'ADEME ?) ;

LE PROCHAIN COMTRANS SE TIENDRA LE MERCREDI 5 OCTOBRE APRÈS-MIDI.

L'annuaire des délégués de région transport de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID :

Région	Nom du délégué	Mail	Téléphone
FRANCE	Patrick LAHAYE	p.lahaye@lahaye.fr	06 11 08 06 11
	Laurent LADOUX	laurent.ladoux@olano-groupe.com	06 07 16 02 91
Nord Est Région Parisienne (NERP)	Bruce DU GARDIN	bruce.dugardin@gxo.com	06 76 72 85 68
	Vincent VERBEKE	direction@transportverbeke.fr	06 21 10 65 65
Bretagne	Matthieu SALMON	m.salmon@lahaye.fr	06 21 34 08 46
	Pascal LAMBEC	plambec@tpslambec.com	06 27 19 99 24
Normandie Pays de la Loire (NOPDL)	Vincent LELOUP	vleloup@etoileroutiere.fr	06 72 34 89 84
	Luc MONTAVILLE	l.montaville@transports-montaville.fr	02 43 20 10 18
Rhône Alpes Sud Est (RASE)	Victor FARAMIA	victor.faramia@njsfaramia.com	06 85 03 67 03
	Loïc HIGELIN	loic.higelin@stef.com	06 11 25 52 33
SOCE	Christophe BOUTHIER	christophe.bouthier@olano-groupe.com	06 30 11 70 34
	Florent CONDAMINE	florent.condamine@madrias.fr	06 18 42 33 81

Toutes les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, dans les bureaux ou à l'extérieur, se tiennent dans le cadre du strict respect des règles de la concurrence.

Ainsi, elles ne font aucun cas l'objet

- d'entente ou d'accord sur des prix ou des pratiques commerciales qui limiteraient l'accès du marché à d'autres acteurs
- de répartition du marché entre les participants aux réunions
- de toute discussion qui viendrait enfreindre les règles fixées par le livre IV du code du commerce, ou les articles 101 et 102 du traité du fonctionnement de l'Union européenne.

Les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID font l'objet d'un ordre du jour, d'une feuille de présence qui est émargée par tous les participants et d'un compte rendu écrit.

La signature de la feuille de présence vaut acceptation des règles ci-dessus.

Les organisateurs de réunions LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID qui se tiendraient en dehors de la présence d'un représentant de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID sont invités à respecter ces procédures et sont responsables de propos qui pourraient être tenus contrairement aux règles ci-dessus.

Tout participant à une réunion qui enfreindrait les règles ci-dessus sera invité à quitter immédiatement les locaux ou la réunion.